

susceptibles de recevoir des parineaux solaires (toitures, ombrières)

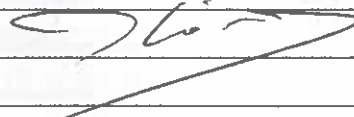
Enfin, devant le déficit d'exploitation de notre forêt landaise, il convient de s'interroger sur un étalement des parcs photovoltaïques de ~~de part et d'autre~~ part et d'autre des axes de circulation.

~~Les~~ risques majeurs d'incendie ne peuvent être occultés, proches d'une zone déjà sensible (circuit Bud Rucinge)

Le Maire, Alain Soumat

Le G.F. HONTEBERGIE a été victime le 16.9.22 d'un incendie provoqué par le parc photovoltaïque situé le sud de la Cour à Teyssog (9ha environ). Pour cette raison et en vertu du fait qu'un 2^e parc sur la même commune nous paraît malheureux et dangereux (massif forestier important) le G.F. HONTEBERGIE exprime son désaccord sur l'implantation de ce parc

Le Gérant du G.F.H

 G. LESBAT